



Évry, septembre 2021

Cher·e Président·e ou Responsable d'association,

Pour la saison 2021-2022, la Commission Technique Départementale de Volley-Ball vous propose :

Pour les non-compétiteurs Adultes (mais les compétiteurs y sont les bienvenus)

◆ des **Rencontres entre sections Loisir** :

les modalités précises seront à préciser en fonction du nombre de clubs intéressés, avec un calendrier ; a priori pas de classement sportif mais peut-être un classement de convivialité,

◆ des **Plateaux de Soft-volley** :

cette discipline, à destination de nouveaux publics (sport santé, sport en famille, anciens volleyeurs, etc.), est en train de se développer un peu partout en France ; l'UFOLEP et ses clubs ont là une carte à jouer !

NOUVEAU

Pour les compétiteurs Adultes

◆ des **Championnats de weekend**, en **6x6** : féminins, masculins et mixtes,

◆ des **Championnats de semaine**, en **4x4** : féminins, masculins et mixtes,

◆ des **Championnats de semaine**, en **2x2** : féminins, masculins et mixtes,

◆ des **Coupes de l'Essonne**, en **6x6** : féminins, masculins et mixtes, facultatives et ouvertes aux équipes du 4x4, l'inscription doit être en faite en même temps que celle au championnat.

NOUVEAU

Ces compétitions ne seront organisées que si suffisamment de clubs sont intéressés.

Les **joueurs et joueuses de 17-18 ans**, nés en 2003 ou 2004, ont la possibilité de participer aux championnats masculins, féminins ou mixtes **adultes** (en plus ou à la place de leur championnat 17-18 ans), sans surclassement.

Le "Règlement départemental", fusionnant les règles FIVB qui nous concernent et celles qui nous sont spécifiques, est en cours de révision, mais le dernier publié est celui applicable. Veuillez le lire avec attention afin de limiter litiges et pénalités.

Reportez-vous au "Règlement départemental" pour le détail de l'organisation des championnats et pour, en particulier, ce qui concerne :

- ◆ les jours et horaires des rencontres,
- ◆ les conditions de jeu dans plusieurs équipes,
- ◆ les pénalités suite aux retards de jeu ou d'enregistrement, aux forfaits, reports, etc.

Compte-tenu du redémarrage post-covid, les championnats adultes devraient commencer le **weekend des 13-14 novembre** : réservez, dès maintenant, des créneaux de gymnase.

Merci de nous indiquer sur le formulaire, dans le cas où vous auriez plusieurs équipes, si vous souhaitez que ces équipes reçoivent en même temps ou en opposition.

Les **inscriptions** sont à envoyer avant le **10 octobre** (voir modalités ci-après).

Si vous désirez que l'une de vos équipes soit dans une autre division que celle où elle devrait évoluer (pour monter, pour rester dans la catégorie de l'année précédente ou descendre de catégorie), une demande argumentée est à adresser pour la même date à : engagement@ufolep91-volley.org.



COMMISSION TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE de VOLLEY-BALL

1 rue Pasteur – 91000 EVRY-COURCOURONNES

☎ 01 60 75 01 99 (secrétariat UFOLEP 91)

Email : volley@ufolep91.org / www.ufolep91-volley.org

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT
ESSONNE

Pour les licenciés Enfants et Jeunes

Compte-tenu de la baisse des effectifs jeunes constatée ces dernières années, il nous est difficile d'ouvrir cette saison des championnats sans connaître les souhaits des clubs en la matière.

L'objectif demeure de permettre à un maximum d'enfants de pratiquer dans de bonnes conditions.

La CTD est à l'écoute de vos propositions et prête à mettre en place les rencontres, tournois et autres formules souhaitées. Merci de bien vouloir nous communiquer vos souhaits et les effectifs, par catégorie d'âges, qui seraient intéressés.

En tout état de cause, les rencontres ne commenceraient pas avant novembre.

Si vous désirez faire jouer un jeune dans une catégorie d'âge supérieure à la sienne, consultez la notice sur les surclassements.

Tarifs

- ◆ rencontres **Loisir** : **gratuit**,
- ◆ **plateaux de Soft-volley** : rien pour la CTD mais modalités d'assurance à définir,
- ◆ championnats **Adultes** : **40 € par équipe de 6x6 ou 4x4, 20 € par équipe 2x2**
- ◆ championnats **Enfants et Jeunes** : **13 € par catégorie** quel que soit le nombre d'équipes.

Les engagements seront remboursés en fin de saison pour les équipes ayant participé activement aux championnats (seuil actuellement envisagé : deux forfaits au maximum, hors éventuel nouveau confinement, bien sûr). Cette condition est là pour éviter des inscriptions prises "à la légère" dont l'annulation tardive mettrait en péril la tenue du championnat.

Plan de relance post COVID 19

Tous les échelons de l'UFOLEP sont mobilisés pour faciliter la reprise d'activité des clubs, via un plan de relance ambitieux.

Cela se traduit, pour ce qui concerne directement notre activité volley-ball en Essonne, par :

- ◆ des offres de **parrainage des nouveaux clubs** (- 50 € sur l'affiliation des deux clubs),
- ◆ des réductions du **tarif des affiliations et licences** (- 10 % sur les factures antérieures au 31 octobre),
- ◆ des **inscriptions d'équipe gratuites**.

Ces réductions et les autres offres sont détaillées sur notre site web :

<http://ctd.ufolep91-volley.org/index.php/17-actualites/115-plan-de-relance-post-covid-19-2021-2022>

Modalités d'inscription des équipes

Les inscriptions doivent être préparées sur l'application **Résultats** (Championnat 2021-2022) par le Responsable du Club :

<http://resultats.ufolep91-volley.org/>

En cas de changement de Responsable de Club, le nouveau doit s'inscrire au plus tôt sur le site Résultats et demander la validation de son accès à l'ancien responsable. Il pourra ensuite saisir ses engagements.

Une fois les engagements saisis, ceux-ci sont à copier/coller dans un mail et à envoyer, avant le **10 octobre**, à :

engagement@ufolep91-volley.org.

Un formulaire d'engagement est disponible, sur notre site, en cas de besoin spécifique (nouveau club, etc.) ; il est à envoyer, **exclusivement par mail**, à : engagement@ufolep91-volley.org.

Les bordereaux de **paiement** "adultes" sont à envoyer avant le **24 octobre**, accompagnés d'un chèque de votre association (libellé à l'ordre de l'UFOLEP 91 VOLLEY) et d'une copie du mail d'inscription. Il vous est également possible de régler par virement. Les engagements d'équipes jeunes étant facturés plus tardivement que les adultes, il est préférable d'établir **deux chèques** : un pour les engagements adultes, un pour les engagements jeunes.

Attention : ces chèques doivent être **envoyés à la CTD** et non à l'UFOLEP 91 (cf bordereau de paiement) !



COMMISSION TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE de VOLLEY-BALL

1 rue Pasteur – 91000 EVRY-COURCOURONNES

☎ 01 60 75 01 99 (secrétariat UFOLEP 91)

Email : volley@ufolep91.org / www.ufolep91-volley.org

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT
ESSONNE

L'évolution de la situation sanitaire locale et les instructions publiques ou fédérales pourront imposer à la CTD de revoir l'organisation de ses compétitions.

Vous trouverez sur les divers sites de l'UFOLEP (Nationale, Essonne, CNS de Volley-ball, CTD, etc.) et gouvernementaux les règlements applicables et comportements à avoir pour limiter la propagation du virus, et ainsi permettre la poursuite notre activité.

N'oubliez pas de réaffilier votre association auprès de l'UFOLEP 91 et de prendre les **licences** pour vos joueurs et joueuses **avant leur premier match** (relisez les règles d'homologation par l'UFOLEP et tenez compte des délais de traitement).

Pour tout renseignement complémentaire :

- ◆ consultez notre site internet ctd.ufolep91-volley.org, en particulier pour y télécharger les formulaires éditables et les documents de référence,
- ◆ consultez le site internet de l'UFOLEP 91 cd.ufolep.org/essonne/ pour tout ce qui concerne l'affiliation, la prise de licence et les conditions d'assurance,
- ◆ contactez-nous à l'adresse volley@ufolep91.org,
- ◆ suivez les dernières informations sur notre page [facebook](#).

Bonne reprise à tous,
Sportivement,
La CTD VOLLEY.



COMMISSION TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE de VOLLEY-BALL

1 rue Pasteur – 91000 EVRY-COURCOURONNES

☎ 01 60 75 01 99 (secrétariat UFOLEP 91)

Émail : volley@ufolep91.org / www.ufolep91-volley.org

